

Centre de village

Maidières



rue du Bois le Prêtre - ancien lavoir



rue du Bois le Prêtre - lavoir réhabilité

Requalification
autour de
la rue du
Bois le Prêtre

Maîtrise d'ouvrage :
commune de Maidières,
H. VOUAUX - maire

Maîtrise d'œuvre :
J.P. EPIN - Architecte
D.D.E. - Subdivision de Pont-à-Mousson
A. VOGRIG - Ingénieur

Intervenants extérieurs :
S.D.A. - M. BOISROBERT et S. SADLER
C.A.U.E. de Meurthe-et-Moselle - J.M. SIMON, E.
VASSE et A. CONRADT

Chronologie :
Concertation - 1992
1^{ère} phase, place des écoles - 1992 à 1993
2^{ème} phase, place Nicolas MAIRE et une partie de
la rue du Bois le Prêtre - 1994 à 1995
3^{ème} phase, rue du Bois le prêtre - 1995 à 1996

Nature des travaux :
Aménagement de la place et de la rue, d'un parc
et d'une promenade le long du ruisseau
Création de deux fontaines et d'un préau
Enfouissement des réseaux
Eclairage public

Principaux matériaux :
Enrobé noir et pavés calcaires - place et rue
Enduit à granulats particuliers - place des écoles
Schiste rouge, bois et végétation - parc

Coût de l'opération - T.T.C. :
Total travaux - 3,59 millions de francs, soit
547 000 euros

Subventions :
Etat, département - 845 800 francs, soit 128 900
euros
Fonds de compensation T.V.A. - 562 700 francs,
soit 85 800 euros

Surface approximative : 7 500 m²

Prix au m² : 480 f/m², soit 73 euros au m²

Recherche de qualité

Le centre de Maidières a été restructuré dans les années 1990. Cette opération s'est appuyée sur la volonté de transformer des espaces perçus négativement en lieux de vie cohérents de la commune. Ainsi, a été décidé le réaménagement de l'espace à l'abandon situé à proximité des écoles et du ruisseau, de la place Nicolas Maire et de la rue du Bois le Prêtre. Par ailleurs, la chapelle Casenove -classée monument historique- invitait à requalifier son environnement, tout comme la circulation dangereuse et le stationnement difficile. Par cet aménagement, la commune cherche à retrouver l'unité que le village aurait occulté.



Un groupe de travail pluridisciplinaire



Monument aux morts - Place N. le Maire

Pour optimiser les résultats, la municipalité a choisi d'associer un architecte et la D.D.E.

Le projet a débuté suite à deux études du C.A.U.E. : l'une portait sur l'espace entre le ruisseau et les écoles, tandis que l'autre proposait un schéma d'aménagement paysager du quartier Mairie-Ecole-Eglise. Ces études reconsidéraient les circulations piétons et véhicules pour améliorer la sécurité des usagers.

Pour favoriser la perception de la rue du Bois le Prêtre, la D.D.E. proposait une mise en sens unique et un rétrécissement.

Après la phase de concertation, l'A.P.S. et l'A.P.D. des différentes phases ont été confiées à J.P. EPIN. LA D.D.E. s'est impliquée dès l'A.P.D. et s'est occupé du D.C.E. et du suivi de chantier.



Place Nicolas le Maire - accès à la chapelle Casenove



Aménagement de la rue du Bois le Prêtre



Percée de la rue du Bois le Prêtre vers les aménagements du ruisseau

Le projet réalisé

Le projet s'est découpé en trois phases :

- la première comprenait l'aménagement devant l'école et visait principalement l'amélioration de la circulation des parents d'élèves, en privilégiant la circulation piétonne ;
- la deuxième phase consistait en la réhabilitation du préau de l'ancien lavoir, qui articule l'artère principale et l'espace le long du ruisseau, et en la restructuration du centre de Maidières, afin que la place recouvre son caractère de place de village. Celle-ci se trouve ponctuée de robiniers, ce qui souligne l'entrée de l'église et l'ancienne fontaine reconstruite ;
- la troisième phase s'inscrit dans la lignée des précédentes en continuant l'aménagement de la rue du Bois le Prêtre, jusqu'à la mairie.

Constat après réalisation

L'ensemble des personnes concernées se félicitent de l'opération, tant au niveau de la conception qu'au niveau de l'usage. Le plus apprécié est le doublement de la circulation automobile par une voie piétonne le long du ruisseau, qui a permis de dévoiler le village en profondeur.

Par ailleurs, le choix restreint des matériaux, se référant essentiellement au passé, assure la qualité et la pertinence du traitement et recrée une atmosphère de village.

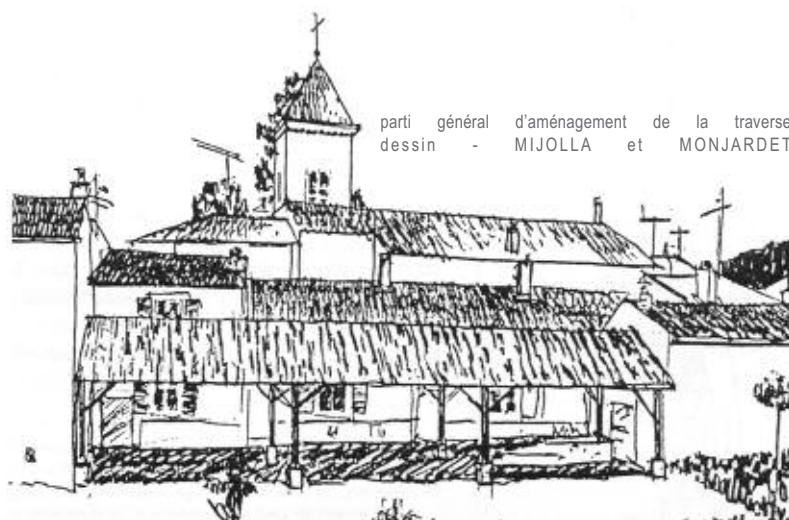
L'ensemble des problèmes posés ont été résolu grâce à un vocabulaire simple et approprié au lieu, la qualité résulte de la sobriété pertinente du traitement.

Les entrées et les sorties n'ont pas été traitées et aucun lien entre le centre et les quartiers récents n'a fait l'objet d'études particulières. Le centre de Maidières se referme sur lui-même dans une atmosphère de village, surprenante en pleine zone urbaine.

Madame le Maire a su s'entourer de multiples avis et a su faire collaborer l'ensemble des professionnels pour parvenir à cette qualité.



Insertion de la végétation - rue du Bois le Prêtre



parti général d'aménagement de la traverse
dessin - MIJOLLA et MONJARDET



remerciements à : H. VOUAUX, J.J. HAZARD, A. VOGRIG,
S. SADLER, J.P. EPIN, pour leur aimable collaboration.
réalisation : C. RUTH, E. HAMM
C.A.U.E. 54 - août 2002